



ᐅᑎᑎᐅᑦ ᐅᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
Building Nunavut Together
Nunavutluuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Poste : Spécialiste des activités
infirmières**
Ministère : Santé

Localité : Iqaluit
**Numéro de référence : 10-01-235-
189LA**
Type d'emploi : Poste permanent

**Salaire : 99 743 \$ par année
(37,5 heures/semaine)**
**Indemnité de vie dans le Nord : 15, 160\$
par année**
Statut syndical : Syndicat des employés du Nunavut (SEN)
**Logement : Un logement subventionné est offert pour ce
poste.**
Date de clôture : 4 février 2021

Il s'agit d'un poste de nature très délicate et une vérification du casier judiciaire jugée acceptable ainsi qu'une attestation de la capacité à travailler auprès d'une clientèle vulnérable sont requises.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Sous la direction de la ou du gestionnaire du programme des ressources en soins infirmiers, la ou le spécialiste des activités infirmières participe à la mise en place d'un programme durable et efficace de ressources en soins infirmiers qui répond aux besoins du ministère en matière de personnel infirmier temporaire et supplémentaire, compétent et prêt à pratiquer dans les différentes localités du Nunavut.

La ou le titulaire aide la ou le gestionnaire du programme des ressources en soins infirmiers à prendre des décisions éclairées quant au fonctionnement du programme, à s'assurer que le programme répond aux besoins émergents en personnel infirmier temporaire et supplémentaire à l'échelle du territoire ainsi qu'à appliquer les normes nationales d'agrément pour les soins de santé aux activités du programme. Elle ou il est aussi membre de l'équipe d'intervention rapide du ministère de la Santé.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent **généralement** par :

- un diplôme de premier cycle en soins infirmiers;
- trois années d'expérience en soins infirmiers dans un établissement de soins de santé en région rurale ou éloignée;
- une année d'expérience dans un centre de santé du Nunavut (atout);
- le statut de membre en règle à l'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut;
- la maîtrise d'au moins deux des langues officielles du Nunavut (atout).

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut (inuinnagtun), l'anglais et le français.

La maîtrise d'au moins deux d'entre elles est un atout.

Une année d'expérience dans un centre de santé du Nunavut constitue un atout.

Pour les infirmières et infirmiers acceptant un contrat à durée indéterminée, le boni à l'embauche se décline comme suit : 5 000 \$ à l'embauche, 5 000 \$ après 18 mois de service et 10 000 \$ après 30 mois de service.

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit Qaujimagatuqangit constitue également un atout.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse Nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauche doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.

COORDONNÉES : Ministère de la Santé, Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 10 000, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Nunavutnurses@gov.nu.ca

Sans frais : 1 800 663-5738
Téléphone : 867 975-8600, poste 5706
Télécopieur : 867 975-5744
Courriel : Nunavutnurses@gov.nu.ca